

PACIFIC INDEX (PI)

1. OBJECTIF ET INDICE DE REFERENCE

- **PACIFIC INDEX** est un groupe de placements entièrement indexé et géré passivement dont l'objectif est de reproduire l'indice de référence avec une marge d'erreur minimale. La marge d'erreur annuelle ex ante entre le portefeuille et l'indice de référence ne dépasse pas 0.15%.
- Le groupe de placements est géré selon la méthode de réplique quasi complète. L'algorithme utilisé minimise efficacement les écarts de pondération absolus maximums entre le portefeuille et l'indice de référence au niveau des pays, des secteurs et des actions. L'objectif est d'éviter les transactions coûteuses et trop petites et/ou les transactions sur titres illiquides.
- L'indice de référence et l'univers de placement est le Morgan Stanley Capital International Pacific Free dividendes nets réinvestis en CHF (MSCI PAC Free).

2. DIRECTIVES DE PLACEMENT

- **PACIFIC INDEX** investit exclusivement dans des parts des entreprises domiciliées dans le bassin Pacifique, dont les titres sont cotés dans les pays faisant partie de l'univers de l'indice MSCI et qui figurent dans cet indice. En sont exclus les sociétés qui figurent sur la liste d'exclusion de l'ASIR.
- Le portefeuille investit dans des actions cotées.
- La pondération maximale par société est de 5%.
- Le recours à des futures – dont la valeur du contrat sous-jacent ne doit pas représenter plus de 5% de la valeur du portefeuille – est aussi autorisé dans le but de répliquer l'indice. Ces futures doivent être négociés régulièrement et cotés en bourse.
- Le groupe de placements **PACIFIC INDEX** est en principe entièrement investi.
- L'argent frais qui afflue dans le portefeuille est investi immédiatement pour autant que la liquidité des titres choisis soit suffisante.
- L'unité de calcul du groupe de placements est le franc suisse.

Situation au 31.07.2019